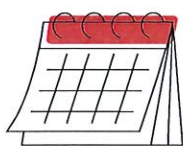




AGENDA



Tous les jeudis à 9h : Messe

Tous les jeudis de 16 à 20h : Marché, place de la Mairie

Tous les jeudis du 6 au 21 juillet : présence du pizzaiolo rue de Brocéliande

8 juillet : atelier Lego La Passagère

16 juillet : atelier numérique La Passagère

6 août : atelier numérique La Passagère

1er septembre : rentrée des classes

5 septembre : forum des associations

28 novembre : Téléthon

Signalisation

Suite à l'interpellation par un artisan de la commune, nous sommes en réflexion sur la mise en place de panneaux pour signaler les différentes activités professionnelles présentes sur notre commune (bourg et campagne). Si vous souhaitez bénéficier de la mise en place de panneaux de signalisation, à la charge de la mairie, pour indiquer la localisation de votre activité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. Une réflexion sur la signalisation des différentes infrastructures communales se met en place en parallèle, en lien avec la Métropole qui a compétence sur la voirie.



Travaux



Du 6 au 21 juillet, Rennes Métropole va procéder à la poursuite du séparatif des réseaux des eaux usées et des eaux pluviales. Pour cela, une partie de la rue de Montmuran (de la boulangerie à la mairie) sera fermée à la circulation. Le parking de la mairie sera également inaccessible. Une déviation sera mise en place via Romillé et Langan.

Les travaux continueront rue du Lavoir, qui sera fermée **du 22 au 31 juillet puis du 25 au 28 août.**

Nous tenons à rappeler que durant la période de travaux, les commerces restent ouverts! Les parking de la salle des sports, de l'AFEL ou de l'école seront disponibles! Les commerçants de la commune comptent sur vous !

Les accès piétons sont conservés tout au long des travaux!!

Rue de Montmuran

—
 Durant les travaux,
 vos commerces &
 services
 restent ouverts
 —

DÉLIBÉRATIONS

Elections sénatoriales

Le 27 septembre auront lieu les élections sénatoriales. Cette élection au scrutin indirect a pour but de renouveler pour moitié des membres du Sénat. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral. Au sein de notre commune, les membres de ce collège électoral ont été élus lors du conseil municipal du 5 juin :

- Laure de LA VILLEON
- Pascal PINAULT
- Jeanne-Marie GUILLOU

Les suppléants sont :

- Jean-Luc ALIX
- Anna GUGUIN
- Ludovic SIMON

Subvention projet "Bingo"

Trois jeunes filles fréquentant l'espace jeune de l'AFEL sont venues présenter leur projet, accompagnées d'un des éducateurs jeunesse de la structure en conseil municipal. Leur projet consiste à organiser un "bingo" dans la commune. Pour cela, la commune les soutiendra à hauteur de 200€ sous forme de subvention.

Représentant à la CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) intervient lors d'un transfert de charges entre les communes et Rennes Métropole, soit à la suite de l'adhésion d'une commune à la Métropole, soit à la suite du transfert d'un équipement ou de nouvelles compétences. Cette commission est constituée de membres des conseils municipaux des communes concernées. Pour notre commune ce sont Pascal PINAULT et Georges LEVALLOIS qui sont désignés.

Travaux école

Avec les difficultés liées au réchauffement climatique, que l'épisode de canicule en mai confirme, il est nécessaire d'effectuer des travaux pour tenter de limiter l'impact de la chaleur dans les classes de l'école publique. Les élus ont validé un devis à hauteur de 10 936.32€ pour l'installation de lames d'ombrage et l'inclusion d'ouvertures dans les portes extérieures. Ces travaux concernent deux classes particulièrement exposées, celles de maternelles. Au vu des délais de commande des matériaux, les travaux devraient être réalisés à la rentrée de septembre.

Une réflexion plus globale sur le groupe scolaire au regard des impacts du réchauffement climatique va être amorcée avec le soutien de l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes).

Communication interne

Afin d'optimiser la communication entre élus et avec les agents, la commune a choisi de se doter de la solution de collaboration proposée par Interstis pour un montant de 2520€ TTC par an.

Travaux voirie

En prévision de la vente de la maison située devant l'atelier communal, des travaux de terrassement sont nécessaires. Ces derniers ont été validés à hauteur de 3 549.30€.

Appel d'offres

L'appel d'offres pour la restructuration de la salle des sports est en ligne sur Megalis depuis le 20 mai. Plusieurs entreprises sont déjà venues sur site.

RENNES METROPOLE

iciRENNES
QUAND VOUS VOULEZ, OÙ VOUS VOULEZ !

Illustration d'une personne allongée sur un canapé, utilisant un ordinateur portable, avec une tasse de café fumante devant elle.

Ici Rennes, pour suivre l'actualité de la Ville et de la Métropole:

- un Journal
- un site internet
- une appli

ICIRENNES.FR RENNES Ville et Métropole

MARCHE DU JEUDI

Durant les vacances d'été, le marché aussi se met en pause. En revanche, le pazzaiolo continue de vous proposer ses bonnes pizzas! Vous le retrouverez tous les jeudis du 6 au 21 juillet rue de Brocéliande (près de l'entrée de la salle des sports). Des panneaux indicatifs seront mis en place. Vous retrouverez à la rentrée, les commerçants habituels!

TARIFICATION DES REPAS AU COLLEGE

A compter de la rentrée de septembre 2026, le prix du repas dans les collèges publics d'Ille-et-Vilaine variera selon les ressources du foyer grâce à la tarification solidaire. À noter : le coût de production d'un repas en restauration scolaire dans les collèges publics d'Ille-et-Vilaine est de 8,75 €.

Si vous êtes concernés, il est nécessaire de vous inscrire sur le site du département :

<https://www.ille-et-vilaine.fr/tarification>

Attention, il faut réaliser une inscription par enfant.

Prochain Echo:

Merci d'adresser vos articles à la mairie pour

le 21 août 2026 au plus tard

Monsieur le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

CIVISME

Respect du voisinage et nuisances sonores

Afin de préserver la tranquillité de chacun et de favoriser le bien-vivre ensemble, nous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique, raboteuse, etc.) doivent respecter les horaires autorisés.

Horaires applicables (décision de la Préfecture):

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Nous invitons chacun à faire preuve de civisme et de courtoisie envers ses voisins, notamment en limitant les nuisances sonores en dehors de ces créneaux.

Le respect de ces règles contribue à maintenir de bonnes relations de voisinage et à garantir la tranquillité de tous.

Respectons notre cadre de vie

Plusieurs actes d'incivilité ont récemment été signalés dans notre commune : dégradation ou arrachage de plantations, détérioration d'équipements, absence de ramassage des déjections canines, nuisances sonores en dehors des horaires autorisés, notamment les week-ends.

Ces comportements nuisent à la qualité de vie de tous et portent atteinte aux efforts déployés quotidiennement par les habitants, les agents communaux et les élus pour entretenir et embellir notre cadre de vie.

Le respect des espaces publics, des biens privés et de la tranquillité de chacun est une responsabilité collective. Chaque geste compte pour préserver un environnement agréable et harmonieux.

Nous invitons donc chacun, petits et grands, à faire preuve de civisme, de respect et de bienveillance au quotidien.

Gestion des poubelles

Des habitants nous ont signalés que leurs poubelles étaient remplies par d'autres. Après avoir déposé leurs poubelles pour la collecte, ils récupèrent leur bac en partie rempli de nouveaux déchets qui ne sont pas les leurs.

Nous attirons votre attention sur le fait d'être attentif de n'utiliser que vos propres poubelles.

"C'est pourtant tellement logique de ne pas mettre ses déchets dans la poubelle des autres." (paroles d'habitant)

- l'interdiction permanente du brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages et des professionnels, hors usages domestiques autorisés dans des installations adaptées à vocation de chauffage ou de cuisson.



Le débroussaillage constitue une mesure de prévention indispensable pour limiter l'intensité et la propagation des incendies de végétation. Il vise à diminuer la densité du couvert végétal (arbres, arbustes, herbes) à proximité des constructions, équipements ou infrastructures exposés au risque de feu.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

L'ARS Bretagne appelle à la vigilance face à la présence de nombreux foyers de chenilles processionnaires du chêne identifiés sur le territoire breton. La prolifération des chenilles processionnaires du chêne présente un risque sanitaire à ne pas sous-estimer. Si les services de l'État, les collectivités concernées et leurs partenaires sont mobilisés pour mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées, il est important de diffuser des recommandations auprès de la population. Chacun peut aussi signaler la présence de chenilles processionnaires (<https://alertespeces.fredon-bretagne.com/>).

Les effets sanitaires des chenilles processionnaires du chêne sont nombreux. Les personnes peuvent être en contact direct ou indirect. Cela peut provoquer des réactions chez l'être humain et les animaux, avec des réactions plus ou moins virulentes selon la sensibilité.

Afin de limiter les risques d'exposition, il est recommandé de ne jamais toucher les chenilles, les nids ou les cocons ; d'éviter de stationner ou de pique-niquer sous les arbres infestés ; de surveiller particulièrement les jeunes enfants à proximité des zones concernées ; de tenir les animaux domestiques éloignés des secteurs infestés ; de porter des vêtements couvrants lors d'activités à proximité des arbres concernés ; de ne pas tenter de détruire soi-même les nids ou les chenilles.

En cas d'exposition : prendre une douche et changer de vêtements rapidement ; Il ne faut pas frotter les lésions pour éviter de casser les poils invisibles présents ; rincer abondamment les yeux en cas de contact ; consulter un ophtalmologue ; consulter un médecin en cas de symptômes importants ou persistants ; contacter rapidement un vétérinaire si un animal présente des signes d'atteinte.

PREVENTION FEU DE FORÊT

La Préfecture d'Ille et Vilaine tient à rappeler les règles en matière de feu.

La réglementation départementale (article 1 de l'arrêté du 20 avril 2015 précité) encadre strictement l'usage du feu en Ille-et-Vilaine, notamment :

- l'interdiction de porter ou d'allumer du feu dans les bois, forêts, plantations, landes et à moins de 200 mètres de ces lieux ;
- l'interdiction de fumer dans les secteurs précités ainsi que les voies publiques traversant ces lieux durant la période à risque retenue du 1er mars au 30 septembre ;

ETAT CIVIL

Mariage

Toutes nos félicitations à :

- Tiffanie POIRIER et Sébastien FAUVEAU pour leur mariage célébré le 25/04/2026
- Axelle DEGUEURCE et Samuel LE FEON pour leur mariage célébré le 23/05/2026

MEDIATHEQUE LA PASSAGERE

Mardi : 16h00 - 18h00
Mercredi : 9h30 - 12h30 et 15h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h00
Samedi : 9h30 - 12h30

lapassagere@lachapellechaussee.bzh (pour toute inscription à un atelier proposé)

OUVERTURE

La médiathèque ouvrira aux jours et horaires habituels du mardi 7/07 au mercredi 15/07.

Elle sera ouverte le samedi 18/07, le samedi 25/07.

Reprise des horaires habituels à partir du vendredi 31/07.

Elle sera ouverte pendant le mois d'août.

Toute l'équipe de La Passagère vous souhaite un bel été !

Nouveaux romans adulte



- Christophe Ferré : La noyée de Carnac
- Stéphanie Giordano : J'irai chercher le bonheur entre les lignes
- Margot et Jean Le Moal : Bien mal acquis ne profite jamais
- Mathou : Les choses qu'on dit
- Franck Tilliez : Norferville
- Caroline Herbau : Elne, les sages-femmes de l'exil

Johana Gustawsson : Les morsures du silence

Atelier construction Lego

A partir de 8 ans

Mercredi 8 juillet de 15h à 17h

Un moment ludique et créatif à partager ensemble pour fêter le début des vacances dans la bonne humeur !

sur inscription

Accompagnement numérique

Jeudis 16 juillet et 6 août - de 10h à 12h et de 14h à 16h

Besoin d'aide avec le numérique ? Lancez-vous !

Smartphone, tablette, ordinateur... pas toujours facile de s'y retrouver ? Profitez d'un accompagnement personnalisé avec Julia Charles, conseillère numérique de Rennes Métropole.

Pendant 45 minutes, elle vous guide pas à pas selon vos besoins : prise en main d'un nouvel appareil, navigation sur Internet, gestion de vos e-mails ou découverte d'applications.

Sur inscription

Exposition

Peintures de Jean-Claude Garnier, habitant de La Chapelle-Chaussée (juillet - août)

EXPOSITION

DISPOSITIFS D'ETAT

• Aide aux "grands rouleurs"

Par décret du 30 avril dernier, le Gouvernement met en place une aide de 50 euros pour les travailleurs « grands rouleurs », sous conditions.

Ils devront effectuer « plus de 15 kilomètres par trajet et par jour entre leur domicile et leur lieu de travail » ou parcourir « plus de 8.000 kilomètres par an dans le cadre de leur activité professionnelle », trajets domicile-travail compris avec leur véhicule personnel. Sont exclus les véhicules électriques ou encore les véhicules de fonction ou de service.

Pour en bénéficier, les travailleurs devront avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 16.880 euros. A titre d'exemple, pourront en bénéficier :

- une personne seule avec un salaire net de 1 508 euros ;
- un couple avec deux enfants avec un salaire net de 4 525 euros.

Cette aide ne pourra être accordée qu'une seule fois pour un même véhicule. Les demandes pour obtenir cette aide pourront être effectuées à partir du 27 mai sur le site impots.gouv.fr pendant une période de deux mois.

• Dispositif pour les agriculteurs

Un autre décret publié le 30 avril dernier acte l'aide destinée aux utilisateurs de carburants agricoles pour le mois d'avril. Elle porte sur le gazole non routier (GNR), à hauteur de 3,86 centimes par litre, soit le montant du droit d'accise.

Pour avril, l'aide agricole est plafonnée à 50.000 euros et peut être demandée pendant deux mois par téléservice via un formulaire dédié sur le portail Chorus Pro à compter du 8 juin, avec factures et déclaration sur l'honneur.

L'aide sera portée à 15 centimes par litre de GNR acquis en mai. Il convient de noter qu'un prêt flash carburant est également accessible aux entreprises agricoles en difficulté de trésorerie. Un report de paiement des cotisations sociales et une prise en charge partielle de ces cotisations, sous conditions, par la MSA complètent ce panier d'aides.

CANTINE



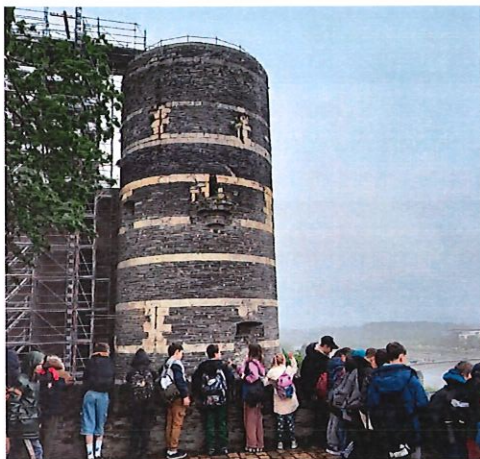
Une nouvelle fois, les agents de la cantine ont fait preuve d'inventivité pour animer le temps du repas des enfants: pour les grands, la recherche du code qui ouvre le coffre aux trésors et pour les plus petits, des puzzle sur des batonnets de bois. Merci aux agents qui ont mis ces jeux en place pour le plaisir des enfants!!

LA VIE DES ECOLES

Ecole publique du Chemin Neuf

• Une journée au château d'Angers

Le mardi 5 mai, les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 se sont rendus au château d'Angers pour une journée placée sous le signe de l'Histoire. Le matin, ils ont participé à l'atelier « Info ou Intox ». À travers différentes animations sur le Moyen Âge et le château, les élèves devaient déterminer ce qui était vrai ou faux en s'appuyant sur leurs observations et leurs connaissances. Une activité ludique qui leur a permis de développer leur esprit critique tout en enrichissant leurs connaissances historiques. L'après-midi, les enfants ont profité d'une visite libre du château et ont pu admirer la célèbre Tapisserie de l'Apocalypse, véritable trésor du patrimoine médiéval. Ils ont également découvert les remparts et les extérieurs de cette impressionnante forteresse. La légère pluie n'a rien gâché au plaisir des enfants, ravis de leur visite !



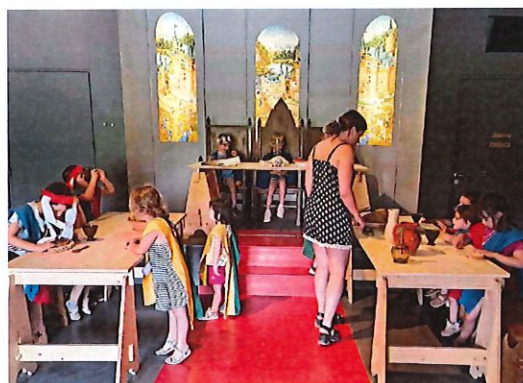
• Les CP-CE1 au château de Fougères

Le lundi 27 avril, les élèves de CP et de CE1 ont participé à une sortie pédagogique au Château de Fougères, un site emblématique du patrimoine médiéval breton. Les enfants ont pu s'immerger dans l'univers du Moyen Âge à travers diverses activités ludiques et éducatives. Costumés pour l'occasion, ils se sont initiés au tir à l'arc ou à l'arbalète, ont découvert des jeux traditionnels tels que le jeu de la grenouille. Ils ont bénéficié d'une visite guidée du château, riche en anecdotes historiques. La journée s'est terminée par un tir de trébuchet. Le pique-nique très attendu s'est déroulé à l'ombre, dans un jardin public à proximité. Cette sortie, à la fois instructive et divertissante, a été très appréciée des élèves, qui en garderont sans aucun doute un excellent souvenir.



• Banquet au château de Fougères pour les élèves de maternelle

Pour clore cette année passée sous le signe des châteaux et palais, les élèves de Maternelle se sont rendus au château de Fougères. Ils l'ont découvert librement : chemin de ronde, mâchicoulis, douves, herse et archères n'ont plus de secret pour eux. Ils ont également pu voir un trébuchet dont l'ancêtre est la catapulte. Ils avaient ensuite été invités à un banquet pour découvrir la vie des seigneurs au Moyen-Âge : comment ils se lavaient les mains avant le repas, qui servait les boissons, coupait la viande ou servait la nourriture. Chacun a tenu un rôle : seigneur, noble invité, serviteur, dresseur d'ours, jongleur, musicien ou danseur. Un moment incroyable d'immersion au temps des chevaliers qui restera gravé dans leur mémoire.



Deux jours pour apprendre à rouler en toute sécurité

Grâce au projet Mobil'Acteurs porté par Rennes Métropole, les élèves de CM1-CM2 ont eu la chance de remporter un stage de deux jours consacré à l'apprentissage du vélo, les 11 et 12 mai derniers. Cette formation a été animée par Vincent Marchant, de l'association Roazhon Mobility. Durant ces deux journées, les élèves ont découvert ou approfondi les règles essentielles pour circuler à vélo en toute sécurité. Les premiers apprentissages ont eu lieu dans la cour de récréation, où chacun a pu s'entraîner à maîtriser son vélo et à respecter les principales règles de circulation. Le deuxième jour, les élèves ont pu mettre en pratique leurs acquis lors d'une sortie à vélo jusqu'au château de Montmuran. Cette belle aventure n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de plusieurs parents bénévoles, qui ont accepté de passer l'agrément nécessaire pour accompagner le groupe. Au total, les enfants ont parcouru près de 10 kilomètres dans une ambiance conviviale et enthousiaste. Cette sortie a également été marquée par une belle surprise : la propriétaire du château de Montmuran a eu la gentillesse de nous ouvrir les portes de cette demeure historique. Les élèves ont ainsi pu admirer ce magnifique château.



• **Le volley-ball à l'école grâce à l'engagement bénévole de Pascal Hayère**

Pour la cinquième année consécutive, les élèves des classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 bénéficient d'une initiation au volley-ball grâce à l'engagement de Pascal Hayère. Chaque vendredi, monsieur Hayère, titulaire de l'agrément de l'Éducation nationale, intervient bénévolement auprès des élèves pour leur faire découvrir ce sport collectif. Grâce à sa passion, sa disponibilité et son expérience, les enfants apprennent les gestes techniques de base tout en développant leur coordination et leur esprit d'équipe.

Au fil des séances, les élèves progressent et prennent confiance en eux dans une ambiance conviviale et dynamique. Ces moments sportifs sont toujours très attendus et appréciés par les enfants. L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement Pascal Hayère pour son investissement, sa fidélité et son enthousiasme auprès des élèves. Depuis cinq ans, il contribue à faire découvrir le volley-ball aux élèves et à transmettre les valeurs de ce sport.

Nos remerciements s'adressent également à l'Avenir Club de Langan pour son soutien et son implication dans ce projet sportif, qui permet aux enfants de bénéficier tous les ans d'une initiation au volley-ball de qualité.



• **Approprions les écrans et Course Contre la Faim**

Lors de la semaine « approprions les écrans » du mois de mai, les élèves ont été sensibilisés aux dangers liés à un usage trop important des écrans. Ils ont réfléchi à ce qu'ils pourraient faire au lieu de regarder des écrans : lire, faire des jeux de construction, jouer dehors, dessiner, cuisiner...

C'est également lors de cette semaine qu'a eu lieu la Course Contre la Faim, les jeunes coureurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes, encouragés par leurs camarades, les enseignants et des parents. Tous ont salué l'enthousiasme et la solidarité dont les élèves ont fait preuve. Le mardi 16 mai, les élèves ont de nouveau accueilli Clémence QUAGLIO pour lui remettre symboliquement un chèque de 4677,5€. On peut saluer la générosité des donateurs et la motivation des petits coureurs.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Vous êtes artisan et vous souhaitez présenter votre activité aux habitants lors du forum prévu le 5 septembre? Faites vous connaître auprès de la mairie!

NOS ASSOCIATIONS

Nouvelle association



la Orana (Bonjour),
Je suis Maily Le Bihan, fondatrice de l'association **Here Mana**, qui peut se traduire par « la puissance du lien » ou « l'énergie de l'amour ».

À partir d'octobre 2026, je vous proposerai des cours de **'Ori Tahiti** sous un format fitness pour cette première année d'activité.

Deux groupes seront ouverts :

- Enfants de 8 à 14 ans
- Adultes à partir de 15 ans

Les cours seront ouverts au public féminin.

Ce projet me tient particulièrement à cœur, car la Polynésie fait partie de mon histoire, de mes valeurs et de ce que je souhaite transmettre à travers la danse.

C'est donc avec grand plaisir que je vous retrouverai lors du **Forum des Associations de La Chapelle-Chaussée**, le **5 septembre 2026**, afin d'échanger

avec vous et de vous présenter l'association.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager cette belle aventure avec vous.

Māuruuru (Merci) et à bientôt



Association des anciens combattants

Vendredi 8 Mai sous un ciel clément, les anciens combattants, les citoyens de la paix et les porte-drapeaux se sont réunis autour du monument aux morts, pour commémorer la fin de la guerre 1939 – 1945.

Monsieur le maire, accompagné d'un citoyen de la paix a déposé une gerbe aux pieds du monument, cette cérémonie s'est poursuivie par la traditionnelle minute de silence en mémoire de nos disparus

De nombreux Chapellois sont également venus prendre part à cette cérémonie. Nous remercions tout particulièrement les enfants de l'école publique (CM1 et CM2) ainsi que leur professeure pour leur implication lors de ce moment solennel. Leur chant et leur lecture ont ravis le public, ils ont par leur présence symbolisé l'attachement de toutes les générations au devoir de mémoire.

Monsieur le Maire dans son discours a retracé les diverses étapes de la guerre et les horreurs perpétrées. La victoire fut grande pour notre pays, mais elle demeura aussi très douloureuse pour de nombreuses familles.

Rassemblés autour de ce monument aux morts ce 8 Mai nous souhaitons que les leçons de l'histoire soit retenues et que le « Plus jamais ça » soit une règle essentielle pour les générations futures. Cependant, l'actualité et les nombreux conflits à travers le monde nous rappellent combien cette aspiration demeure fragile.

La cérémonie s'est achevée par la Marseillaise, chacun a pu ensuite, apprécier le moment convivial offert par la municipalité.



Centre social AFEL

Le 12 juin a eu lieu l'assemblée générale de l'AFEL. Le quorum des adhérents n'étant pas atteints, les nouveaux statuts n'ont pu être votés. Ils le seront lors d'une prochaine assemblée générale, la date vous sera communiquée prochainement.

Les nouvelles membres actives de la collégiale ont été élues, deux personnes déjà présentes dans l'ancien bureau: Stéphanie MERCENNE et Marie-Christine ROUSSEAU et trois nouvelles personnes ont rejoint l'aventure : Annick MONNIER, Gaëlle DUGUY-LAHUEC et Arlette PAUGAM.



Nous tenons à remercier les personnes qui ont quitté le bureau pour leur implication et leur dévouement.

Pour beaucoup, l'AFEL n'est qu'un accueil périscolaire et centre de loisirs. Ils ont pourtant d'autres missions essentielles pour notre territoire.

La municipalité tient à rappeler l'importance du centre social dans notre commune. Comme toute association, elle ne peut survivre sans membres et bénévoles.

La Chapelle en Fête

• Téléthon

La prochaine manifestation organisée par le comité des fêtes le samedi 28 novembre sera au profit du Téléthon.

Nous faisons dès aujourd'hui appel à toutes les personnes et associations de la commune qui souhaiteraient organiser une activité afin de récolter des dons pour le Téléthon.

Nous vous aiderons sur la partie administrative et sur le terrain. Faites vous connaître auprès de Jérôme au 0682755867.

Seul nous allons vite mais à plusieurs nous allons plus loin.

Téléthon

• Fête de la Musique

Cette année, nous avons décidé d'organiser une fête de la musique précoce afin d'être les premiers sur ce mois de juin festif et de danser pour faire venir le soleil. On peut dire que nous avons réussi...

La soirée a commencé par un repas concocté par le traiteur Gérard Mas qui a réveillé nos papilles, accompagné des desserts de notre boulangerie Desmarieux. Tout le monde s'est régalé, merci à eux.

Ensuite le groupe Live Orchestra 35 a électrisé le public et a fait danser tout le monde, jeunes et moins jeunes. Top de voir toutes les générations s'amuser et bouger au rythme de la musique devant la monstrueuse scène.

Notre DJ local DJ Faizh a fini de nous ambiancer jusqu'à la fin de soirée.

Une ambiance du tonnerre comme toujours.

Une organisation au top pour le bonheur du public.

L'ADN du comité des fêtes, c'est ça : faire bouger la commune.

Et cette année, on peut dire que l'on a encore réussi...

Merci à l'ensemble des membres de la collégiale et des bénévoles du comité des fêtes, vous êtes les Best.

Jérôme Porée pour la Chapelle en fête.



ACLCL (Volley)

C'est l'heure du bilan pour cette fin de saison 2025-2026.

Faisons le point sur les équipes !

Toutes nos équipes ont terminé leurs championnats de la saison. Ce fut de nouveau une très belle année pour nos équipes, qui ont su relever de nombreux challenges, avec beaucoup d'envie et d'entraide.

- M11: Une très bonne première participation
- M13A: 3ème du 35
- M13B: 12ème du 35
- M15: 2ème du 35
- M18 Honneur: saison compliquée, mais l'envie y était!
- Dep F: 4ème de leur poule D3
- Dep M: 3ème de leur poule D1

Toutes ont pu être accompagnées et entraînées par nos entraîneurs, salariés et bénévoles : Samuel, Erwan, Faustyn, Mickaël, Théotime que nous remercions chaleureusement pour leur travail de qualité.

Nous remercions également chaleureusement tous nos responsables d'équipes qui tout au long de la saison s'occupent des correspondances avec les clubs adverses, des covoiturages pour les matchs, de l'organisation matérielle des plateaux, et j'en passe.

Cette saison fut, une fois encore, riche en évènements, avec pour clôture de la saison notre célèbre et tant attendu tournoi sur herbe 3x3 mixte.

Nous avons une nouvelle fois fait une très belle fin de saison, avec 34 équipes présentes le 31 mai dernier !

Étaient présentes 27 équipes séniors et 7 équipes jeunes qui se sont affrontées sous le soleil et dans la bonne humeur.



Un grand merci à tous nos sponsors et nos partenaires qui nous ont permis de proposer des lots à 25 équipes sur les 34 présentes ! Ces dons nous ont permis également de remercier nos bénévoles les plus précieux et fidèles.

Nous tenons à remercier les communes (Langan et La Chapelle Chaussée) ainsi que les commerces de proximité (Comité des fêtes de Langan, Rosette et compagnies, Boulangerie Desmarieux & fils, Magasin à la Ferme, Biozh, Les galettes artisanales de Gévezé, Super U Romillé, MNPRS, Illicotravaux) entre autres qui nous ont permis d'organiser ce tournoi dans les meilleures conditions possibles.

Un GRAND remerciement également à nos bénévoles sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'à nos responsables d'équipes et entraîneurs qui nous sont précieux.

Dernier évènement de la saison : le 24 juin prochain se tiendra l'Assemblée Générale du club. Nous espérons vous y voir nombreux !

ELCC (Football)

Rejoignez-nous pour la saison 2026-2027!

Vous habitez à la Chapelle Chaussée et vous recherchez une activité sportive pour vous ou votre enfant? L'entente Langan La Chapelle Chaussée Club prépare déjà la saison 2026-2027 et recherche ses futur(e)s champion(ne)s! Notre club familial et dynamique accueille les joueurs et joueuses de tous niveaux, débutants comme confirmés. Au-delà de la pratique du football, l'ELCC est avant tout un lieu de partage de convivialité et de passion où chacun peut progresser à son rythme tout en prenant du plaisir sur les terrains. Pour la prochaine saison, l'ELCC accueillera les catégories U6-U7, U8-U9, U10-U11 ainsi que son équipe Séniors évoluant en D3.

Grande nouveauté cette année: le club ouvre également deux nouvelles catégories, U12-U13 et U14-U15 afin de permettre davantage de jeunes du territoire de pratiquer le football près de chez eux et de poursuivre leur progression au sein du club. Les jours et horaires d'entraînement de l'ensemble des catégories seront communiqués prochainement.

Que vous souhaitiez découvrir le football, retrouver le plaisir du jeu ou relever de nouveaux défis sportifs, l'ELCC vous ouvre ses portes dans une ambiance conviviale, familiale et passionnée.

Inscriptions

Les pré-inscriptions pour la saison 2026-2027 sont ouvertes, scannez le QR Code ou utilisez le lien du formulaire d'inscription pour nous rejoindre. Pour toute question ou demande d'information: Allan POLLET, 06.68.78.48.62 elccfootball@gmail.com



Le club recherche également des bénévoles

Parents, supporters ou passionnés de football, vous avez envie de vous investir dans la vie du club? L'ELCC recherche des bénévoles pour l'organisation des évènements, l'accompagnement des équipes et l'encadrement sportif. Votre aide, même ponctuelle, est précieuse pour faire grandir le club et permettre à nos jeunes de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Suivez l'actualité du club

Instagram @elcc_football

Facebook ELCC Footbal

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble une nouvelle saison placée sous le signe du sport, du plaisir et de la convivialité. Rejoignez l'aventure ELCC

AFEL ACTU - JUILLET 2026



ADHÉSION 2026-2027

Nous vous informons que
les adhésions pour la rentrée 2026-2027
à l'AFEL sont ouvertes !

Vous pouvez dès aujourd'hui démarrer vos inscriptions.

Retrouvez sur notre site internet www.afel.fr
toutes les informations nécessaires.

DEMANDEZ LE PROGRAMME

Vos animations de l'été
pour l'enfance, la jeunesse
et la famille sont à retrouver en
ligne sur www.afel.fr

BIENVENUE À LA NOUVELLE COLLÉGIALE DE L'AFEL

Un grand merci pour votre engagement et votre intérêt pour notre centre social,
sans vous, nous ne pourrions pas exister !

STEPHANIE

ANNICK

GAËLLE

ARLETTE

MARIE-CHRISTINE

Centre Social et culturel AFEL
14 rue du Lavoir 35630 La Chapelle Chaussée
02.99.45.86.31 - contact@afel.fr - www.afel.fr

AFEL ACTU - JUILLET 2026

LES JEUNES SE MOBILISENT

Ils préparent un bingo qui aura lieu
le **vendredi 02 octobre 2026**

Pour ce faire, ils/elles ont besoin de vous !
Afin que l'événement soit réussi, ils ont
besoin de bénévoles à partir de 18h pour:

- Animer
- Gérer les entrées
- Vendre les cartons
- Aider à la buvette/restauration
- Gérer les lots

Contactez Erwann
06.59.28.96.80
jeuness@afel.fr



HABITANTS



L'espace Cafel est à disposition
des habitants les matins (hors mercredis).
Un espace café/thé et un accès internet,
un service de photocopie, plastifieuse et relieuse
vous est proposé par le Centre social et culturel.

ENFANCE



Il reste des places
pour les **mini-mini camps d'été**

Une nuit du 15 au 16 juillet pour les 6 - 7 ans
Une nuit du 27 au 28 juillet pour les 8-10 ans

Informations et inscription auprès d'Eléa
enfance@afel.fr

CRÊPES PARTY ET PAPOTE

Vendredi 3 juillet
16h - 18h

AU JARDIN DE L'AFEL
(Goûter offert)

Un temps convivial
pour fêter les vacances et échanger
sur le futur projet social de l'AFEL



INFO

TRAVAUX

JUILLET 2026



La Chapelle-Chaussée

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Rue de Montmuran/rue du Lavoir

Rennes Métropole va finaliser la mise en séparatif des réseaux d'assainissement rue de Montmuran en déconnectant les eaux pluviales des eaux usées en amont de la station d'épuration.

Le chantier se déroulera du lundi 6 au mardi 21 juillet. Durant cette période, la rue de Montmuran sera fermée à la circulation. Le parking se situant devant la mairie sera lui aussi immobilisé. Une déviation sera mise en place par Romillé et Langan.

Les travaux se poursuivront ensuite rue du Lavoir, qui sera fermée à la circulation du mercredi 22 au vendredi 31 juillet, et du mardi 25 au vendredi 28 août. Cette phase est destinée à préparer les travaux de réhabilitation du collecteur de la rue du Lavoir qui auront lieu ultérieurement. Les accès riverains resteront possibles mais seront perturbés en fonction de l'avancée du chantier. Les accès piétons seront maintenus en permanence.

Nous nous efforcerons de minimiser la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension.

IMPRIM'VERT

DirCOM Rennes, Ville et Métropole - G.Aubert

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 24 13 60 95

Toute l'actualité des travaux sur :
travaux.rennesmetropole.fr

 RENNES
MÉTROPOLE

